

Code de l'unité de formation : (3)	Code du domaine de formation : (4) 601
---	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours		Code U		Nombre de périodes
	(2)	(4)	(2)	(5)	(2)
Arts graphiques - Techniques fluides		CS			20
Atelier		CS			60
2. Part d'autonomie		AUTO			20
			Total des périodes		100

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES - NIVEAU 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

Savoir voir, observer et appliquer.

L'unité de formation permettra à l'étudiant de découvrir, en arts graphiques, les particularités des diverses techniques faisant appel au travail d'une "matière fluide" à l'aide d'outils.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 1

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. **Capacités**

L'étudiant sera capable dans le domaine des arts graphiques "Techniques fluides" en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité, de mener à bien une réalisation simple.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

Le certificat d'études de base.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES - NIVEAU 1

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU
LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

ARTS GRAPHIQUES -TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 1

PROGRAMME

Afin de savoir voir, observer et appliquer, l'étudiant sera capable :

En technologie

- d'analyser des techniques aux niveaux du sujet, du style, de la composition, des proportions, de la perspective, des valeurs, des couleurs et de la lumière;
- d'affiner l'utilisation d'un vocabulaire commun dans la discipline;
- d'appréhender et de mettre en oeuvre la méthode de travail d'une technique donnée;
- d'énoncer les différentes possibilités d'association au niveau des matières fluides entre elles ;
- d'énoncer les différentes possibilités d'association au niveau des matières fluides et d'un support déterminé;
- de justifier la sélection du matériel et des outils adéquats en fonction du sujet choisi et du but technique à atteindre;
- de s'auto-évaluer et d'intégrer les améliorations et les remédiations proposées par le chargé de cours.

En pratique

- d'effectuer une étude pratique basée sur l'observation du modèle choisi;
- d'analyser la (les) technique(s), d'étudier et de réaliser une œuvre d'après le modèle choisi;
- de respecter la conformité du modèle choisi;
- d'utiliser de façon précise, le vocabulaire commun lors de la pratique de la discipline;
- d'adapter le geste et le maintien de l'outil à bon escient et en respectant les règles de sécurité;
- d'effectuer les améliorations et les remédiations proposées par le chargé de cours.

À titre indicatif, ci-dessous, une liste non exhaustive de "matières fluides":

Acrylique, gouache, encre, écoline, huile, aquarelle, pastel à l'eau, crayon à l'eau, fusain et sanguine à l'eau, colle, brou de noix, sable, etc.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 1

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité, de mener à bien la reproduction d'un modèle étudié.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte:

- du soin apporté au travail;
- de la pertinence et de la justification des choix opérés;
- du degré atteint dans le respect des consignes;
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

ARTS GRAPHIQUES - TECHNIQUES FLUIDES – NIVEAU 1

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience spécifique d'au moins 3 ans dans les matières enseignées.